

JOURNAL

DE

FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPERIALE.

DU SAMEDI, 20 MAI 1797.

Suite de Paris, du 12 Mai.

Le *Journal des Hommes Libres* continue ses doléances sur les progrès du royalisme. Les dangers, dit-il, ont beau se presser à l'Ouest et au Midi, le gouvernement ne voit point ces dangers; car des comtes, des barons, des magistrats du parlement, qui tous raffolent du gouvernement républicain, lui certifient, sur leur honneur, qu'il n'y a point de royalistes, ou qu'ils ne sont point dangereux..... De nouveaux renseignements viennent confirmer ce que nous avons dit de la ci-devant Bretagne: le système des assassins y paroît transplanté du Midi; et depuis le 5 Floréal, 12 citoyens ont été égorgés en six jours, savoir: 4 à Caulnes, 4 à Tintiniac, 2 à Judoir, 1 à Guenroc et 1 à Boubita, à une lieue de Dinan..... Les assassins sont les anciens chouans: ils ont été reconnus partout où ils ont passé; et pour prendre poste, ils se sont emparés de Vaucouleur, dont ils ont chassé les ouvriers. Quatre-vingt six prêtres réfractaires viennent de s'assembler sans mystère à une demi-lieue de Dinan, pour délibérer sur le contenu de dépêches extraordinaires qu'ils ont reçues.L'on a dénoncé au département un électeur qui parcourt les campagnes, prêchant la contre-révolution, et promettant que, sous deux mois, il seroit pendu plus de 10,000 coquins du département, tous acquéreurs de biens nationaux ou chauds patriotes; à tout cela, les autorités ricannent, se frottent les mains, laissent tout faire, et disent, comme à Paris, qu'il n'y a pas de chouans: Louis XVIII ne sauroit être mieux servi..... La municipalité de Dinan a fait célébrer ensemble la fête de la jeunesse et des époux, parceque celle de la jeunesse auroit donné un scandale pour la célébration de la Pâque, et que les réfractaires d'ailleurs n'y avoient pas consenti...

Le président a fait un discours complaisant sur la chute accélérée de toutes les républiques; il sembloit faire une épitaphe. Puis, par une transition heureuse, il a consolé ceux qu'il avoit affligés de ses idées lugubres, par le tableau des vertus et des talens de Boissy-d'Anglas, seul capable de sauver les états les plus ébranlés. On n'auroit pas trop compris ce gachis énigmatique, si l'on n'avoit appris, par voie indirecte, qu'un parti modéré vouloit porter Boissy-d'Anglas au Directoire, et le reconcilier tout-à-fait avec les purs..... Enfin une dernière preuve que l'organisation secrète des cadres militaires des chouans n'a pas cessé, ou a repris, c'est qu'il vient de tomber dans des mains sûres un reçu de contributions payées au receveur du Roi, pour la solde des chasseurs du Roi, sous la date du 29 Avril 1797. Le gouvernement a, ou va avoir tous ces renseignements. (*Journal des Hommes-Libres.*)

D'après les états de population annexés à la nouvelle loi sur les impositions, le total général des habitans de la France, y compris les pays dont elle s'est agrandie, seroit de 31 millions, 904,349 habitans. La population des neufs départemens réunis est portée sur ces états à 2 millions, 687,674 hommes; celle du département des Alpes-maritimes (comté de Nice) à 93 mille 366; celle du département du Montblanc (Savoie) à 411 mille 714; celle du dép. du Mont-Terrible (Porentru) à 35 mille 954; celle du dép. de Vaucluse (Avignonois) à 200 mille 501: Ce qui fait un total de 3 millions 489 mille, 209 habitans pour tous les pays réunis. Ainsi, il resteroit encore à la France, telle qu'elle étoit avant la révolution, une population de 28 millions, 415 mille, 140 habitans; ce qui est hors de toute vraisemblance.

Deux soldats de la ci-devant légion de police buvoient ensemble, avant-hier, dans un cabaret du Port-au-Bled ; ils se prirent de querelle, monterent ensemble dans un bateau, et forcèrent le batelier à les conduire au milieu de la rivière. Là, sûrs de n'être point séparés, ils se battirent au sabre ; un des deux fut tué.

Claude Joyant, jeune homme appartenant à une honnête famille d'anciens négocians, qui, dans les premiers jours de Septembre 1792, s'étoit volontairement enrôlé dans le bataillon de la section, autant par le désir de se soustraire aux horreurs dont Paris étoit alors le théâtre, que par celui d'aller combattre les ennemis de la patrie, qui s'étoit vaillamment montré dans les actions les plus périlleuses des campagnes de la Marne et de la Belgique ; mais qui, par un de ces accidens dont personne n'est exempt à la guerre, ayant été coupé par les Autrichiens lors de la retraite de Bruxelles, s'étoit vu contraint de rester dans le pays ennemi, et de s'y cacher à la faveur de différens déguisemens pour éviter le sort réservé aux prisonniers François ; rentré en France au mois de Thermidor au 3, arrêté et incarcéré d'abord comme émigré, traduit au tribunal criminel de Paris pour y être jugé, ou plutôt exécuté comme tel ; puis renvoyé devant le conseil de guerre comme militaire déserteur, vient enfin, après une détention de vingt-deux mois, où son moral et son physique avoient également souffert, d'être acquitté et mis en liberté, le 18 de ce mois, par le conseil de guerre.

On joue sur un théâtre un drame en trois actes ; intitulé : *l'Abus de la Presse*. Le fond de ce drame est pris d'un fait historique arrivé au palais Egalité, à la fille du marchand de comestibles, passage du Perron. Cette jeune personne s'empoisonna, parcequ'un libelliste qu'elle avoit dédaigné, l'inscrivit sur un almanach où se trouvoient les noms et la demeure des prostituées.

Si l'on en doit juger par différens articles insérés successivement dans le *Rédacteur*, notre gouvernement n'est rien moins que favorablement disposé envers les Etats-Unis de l'Amérique, et il a peine à oublier les griefs qu'il croit avoir à la charge de cette puissance. Le citoyen Segur avoit publié, il y a quelques jours, des réflexions sur les apparences d'une rupture avec les américains. Il y censuroit vivement le système que le Directoire suit envers eux, et il y voyoit une volonté prédéterminée de rompre avec eux en les poussant à bout. Le journal officiel cherche aujourd'hui à réfuter les assertions du citoyen Segur. Voici quelques passages de cette réfutation :

„Le citoyen Segur relève, avec beaucoup d'emphase, les prétendus services que nous avons reçus du gouvernement fédéral, sous le rapport de la politique et des approvisionnemens dans le moment de nos plus grandes détresses.

„On peut d'abord mettre en doute les services dont parle le citoyen Segur. Les Américains nous ont apporté du blé que nous avons payé fort cher, et ils n'ont pas dit le mot contre les ordonnances successives d'après lesquelles l'Angleterre, prétendant au droit de nous affamer, interceptoit les chargemens de comestibles qu'il étoit du très-grand intérêt de leurs négocians de nous envoyer, parceque nous les payions fort bien.

„Quant au grand convoi, à l'occasion duquel s'est donné le combat naval du 22 prairial, an 2, les personnes instruites, celles qui étoient alors sur les lieux, savent fort bien que s'il est sorti des ports américains, malgré l'embargo qui y existoit, ce n'est pas au cabinet que nous en sommes redevables. La reconnaissance de la République française est encore un acte qu'on lui a parfaitement apprécié : il a bien fallu que le président y consentit, parceque la force de l'opinion et la majorité du Corps législatif l'y entraînoient ; mais aussi il a neutralisé autant qu'il a pu cet acte, par tous les moyens de gouvernement à sa disposition. On sait aujourd'hui qu'il mit en question si l'on reconnoitroit l'ambassadeur de la République, et si l'on ne recevoit pas les agens du prétendant ; on sait qu'il reçut le ministre Genêt par une porte, et M. Talon, arrivant de Hambourg, par une autre. Voilà des faits qui détruisent tous les prétendus services sur lesquels le citoyen Segur a tant insisté.

„Le citoyen Segur dit que notre seul grief fondé, est le traité conclu à Londres, entre les Etats-Unis & l'Angleterre, le 19 Novembre 1794. Il disculpe les Américains sur ce traité, en disant qu'ils y ont été forcés ; qu'ils avoient droit de le faire ; & qu'enfin ce traité ne pouvoit nuire à nos intérêts, d'après les dispositions du traité de 1778, qui nous assurent d'avance toutes les faveurs que les Américains pourroient accorder aux autres puissances.

„Le citoyen Segur s'est trompé, en disant que le traité de Londres est notre seul grief contre les Etats-Unis. Le manifeste volumineux qu'a publié le secrétaire d'état à Philadelphie, sous la forme d'une dépêche à M. Pinckney, ministre à Paris, manifeste auquel on ne peut point reprocher de nous être trop favorable, porte que le Directoire se plaint de l'inexécution des traités, de la part du gouvernement fédéral, & ce grief se subdivise en deux autres ; 1^o. La connoissance que prennent les tribunaux des Etats-Unis des prises de nos corsaires, d'où résultent des torts matériels pour nos armateurs, des chicanes ruineuses & toujours à l'avantage des Anglois. 2^o. L'admission dans les ports américains des bâtimens ennemis, dans les cas où ils doivent en être exclus aux termes du traité de 1778. Ces deux chefs de plainte sont une infraction formelle à ce traité. Le citoyen Segur auroit dû voir que la moitié du manifeste

est consacrée à repousser cette accusation, & il devoit naturellement lui venir dans l'esprit qu'il étoit sage de suspendre son jugement sur cette matière, dès qu'il n'entendoit qu'une partie.

Quant au traité de Londres, c'est trancher une question bien difficile que d'affirmer que les Etats Unis avoient le droit de le faire. Il y a entre les puissances, des convenances de tous les tems, & des convenances plus particulièrement résultantes du moment. Les Etats-Unis, comme alliés de la République, ne pouvoient, dans aucun tems, conclure un traité avec l'Angleterre sans en prévenir la France, & l'on a conclu le traité de Londres, après avoir solennellement promis à notre ministre à Philadelphie, que la mission de M. Jay n'avoit point un traité pour but. Les Etats Unis, comme neutres, devoient encore avoir plus de ménagemens. Le citoyen Segur doit savoir qu'on désoblige une puissance par d'autres moyens que celui des secours directs donnés à son ennemi; on peut encore la desservir en altérant sa considération, & ce mot n'est point sans valeur dans les cabinets: c'est ce qu'ont fait les Etats-Unis, en choisissant le moment qu'ils ont pris pour traiter avec l'Angleterre.

Lettre du général en chef Moréau au Directoire exécutif — Au quartier-général de Strasbourg, le 12 Floréal (1er Mai).

Citoyens Directeurs, j'ai tardé de vous envoyer les détails que je vous avois annoncés sur le passage du Rhin, près de Gamsheim, les rapports particuliers de division ne m'étant point parvenus. Je dois à l'armée, aux corps et aux militaires qui s'y sont distingués, de faire connoître à la République leur dévouement, leur patience et leur courage. La campagne très-pénible, très longue et très glorieuse que l'armée venoit de faire, étoit à peine finie (en Pluviôse), que les succès de celle d'Italie exigeoient de recommencer promptement les hostilités. Nos foibles moyens ont été employés à réparer, avec activité, nos équipages de pont, réduits à un seul par les pertes d'une partie de ceux d'Huningue, de Brisack et de Kehl. Nous n'avions pas de bateaux de débarquement, les ordres les plus précis avoient été donnés d'en construire partout où cela étoit possible, et j'espérois que nous pourrions commencer la campagne au moment favorable. La marche triomphante et rapide de l'armée d'Italie vous fit craindre avec raison que l'ennemi, par l'inaction des armées du Rhin, ne réunît contre elle des forces plus nombreuses. L'armée de Sambre et Meuse étoit prête; il a fallu des efforts extraordinaires pour que celle du Rhin le fût à la même époque. Le général Delaix, commandant l'armée pendant mon voyage à l'armée de Sambre et Meuse et à Paris, le général Reynier, chef de l'Etat-major, le général Boisgérard, commandant le génie; le général Martillière, commandant l'artillerie, et le citoyen Dedon, commandant les pontonniers, ont exécuté avec une activité étonnante les

préparatifs de l'entrée en campagne. La basse des eaux du Rhin nous procuroit l'avantage de faire deux ponts avec le seul équipage que nous avions; elle nous procuroit aussi l'avantage de trouver guéables presque tous les bras qui forment la quantité d'isles dont il est parsemé; mais les inconvéniens étoient également très majeurs, puisque de tous les bras du fleuve qui nous permettoient de mener nos bateaux au grand Rhin, il n'y en avoit qu'un seul navigable, celui de l'embouchure de la rivière d'Ill; encore y avoit-il un gravier qu'on étoit obligé de dépasser à force de bras; je ne parle que des débouchés de Strasbourg, c'étoit le seul endroit où nous pouvions avoir les bateaux du commerce; ceux qui devoient être placés aux autres points où le passage étoit possible, n'étoient pas encore construits. Les troupes dispersées, pour la facilité de leurs subsistances, depuis Deux-Ponts jusqu'à Huningue, devoient être mises en mouvement le même jour, pour donner partout de la jalousie à l'ennemi; le centre de l'armée, cantonné aux environs de Strasbourg, fut destiné au premier effort; les autres divisions devoient arriver successivement et à marches forcées, pour le soutenir. Tout étoit en mouvement le 30 Germinal (19 Avril); on enleva militairement tous les bateaux de la rivière d'Ill, depuis Schlestadt jusqu'à Strasbourg; il y en avoit environ soixante, et on travailla sans relâche à les conduire vis-à-vis Kilstedt, où l'embarquement devoit se faire à trois heures du matin. Le gravier qu'il falloit passer à force de bras, près de la Vantzenau, retarda plus qu'on ne l'avoit cru, la rivière ayant encore baissé de quelques pouces, de sorte qu'aucun bateau ne flotloit.

(La suite ci-après.)

De l'Italie, le 8 Mai.

Le général en chef Buonaparte a eu, le 1er de ce mois, une longue conférence avec quatre sénateurs Vénitiens dans une lagune, à une lieue de Venise. Le résultat a été, dit-on, la concession d'un armistice de quinze jours; dans cet intervalle, il doit être entamé des négociations pour un arrangement définitif.

En attendant, les françois continuent d'occuper toute la Terre-ferme de l'Etat Vénitien. Les innovations commencées à Padoue, Vicence et Bassano, se poursuivent aussi avec autant d'ardeur qu'auparavant. Les révolutionnaires de ces villes paroissent, il est vrai, n'agir que d'après leur propre impulsion, et sans le concours des républicains françois; les municipalités qu'ils ont créées, ont déjà publié des pro-

clamations dans lesquelles elles annoncent aux habitans, que les françois ne veulent user du droit de conquête que pour leur rendre la liberté, sous la protection des loix etc. En conséquence de ces premières démarches, les armoiries de la république de Venise ont été abattues partout; l'on a aussi prononcé l'abolition de la noblesse et des titres etc.

De Vienne, le 15 Mai.

S. M. l'Empereur vient d'ordonner, par un billet écrit de sa propre main, au commandant de cette résidence, de renvoyer chez eux tous les ouvriers qui travailloient aux fortifications. Ces ouvrages seront achevés par le militaire qui recevra à cet effet une double paye. L'on y employera tous les jours mille hommes de notre garnison. Comme les troupes qui doivent la former sont arrivées, la bourgeoisie a cessé d'occuper les différens postes.

S. M. a envoyé à Grätz une commission particulière, pour faire des informations sur les défordres qui ont eu lieu en Styrie pendant le séjour des françois.

Le duc de Gravina, grand-maitre de la cour du Prince-Royal de Naples, est arrivé ici avec l'abbé Gianfante. Il vient chercher la princesse Clémentine dont le départ a été, comme l'on sait, différé. Il est toujours décidé que le marquis de Gallo accompagnera cette princesse. Mais il doit encore se rendre auparavant près du général Buonaparte. L'adjutant-général Demerois, l'homme de confiance de ce commandant en chef, qui étoit ici depuis quelques jours, vient de repartir pour l'Italie.

Le comte Brigido, gouverneur de Trieste, est arrivé ici.

D'après un état qui se trouve dans la gazette aulique, les armées impériales sur le Rhin ont éprouvé la perte suivante dans les différens combats qui ont eu lieu dans les premiers jours de la campagne: — *Armée du Haut-Rhin*: 5 officiers tués; un général, 4 lieutenans-colonels et 45 officiers blessés; un général, un major et 52 officiers faits prisonniers. — *Armée du Bas-Rhin*: 2 officiers tués; 14 blessés, 35 faits prisonniers. — Le nombre des bas-officiers et soldats, tant tués que blessés et faits prisonniers, se monte à quelques mille hommes; on ne peut encore le déterminer, parceque plusieurs de ceux que l'on croyoit égarés, ou pris, rejoignent successivement leurs corps.

De Ratisbone, le 16 Mai.

M. le baron de Leikam, nouveau ministre de

S. A. R. l'Electeur de Cologne près de la diète générale de l'Empire, a fait hier la première visite solemnelle à S. A. S. Mgr. le commissaire principal de S. M. I.

Hier, il est passé par ici plusieurs canons de gros calibre, ainsi que des chariots de poudre venant d'Efferdingen. Le parc d'artillerie autrichienne qui se trouve dans ce dernier endroit, doit être transporté dans la Suabe.

Il a paru, sous la date du 17 Mars, un mandat Impérial contre S. M. le Roi de Prusse, comme Margrave d'Ansbach et Baireuth, sur la plainte formée par le prince-évêque d'Eichstädt. Ce mandat contient en substance ce qui suit:

S. M. Prussienne s'est hasardée, comme Margrave d'Ansbach et Baireuth, par un acte arbitraire, inoui dans l'Empire et absolument contraire à la paix intérieure, d'enlever, en tout ou en partie, au chapitre épiscopal d'Eichstädt ces droits de souveraineté et autres dont il jouissoit depuis plusieurs siècles dans les bailages de Lehrberg, Aurach, Herrieden etc. et qui ne lui avoient jamais été disputés; par là il a affoibli de plus d'un tiers le suppliant Prince-évêque, co-état paisible et considéré de l'Empire et du cercle, lequel s'est constamment montré attaché au chef suprême, ainsi qu'à la constitution de l'Empire; et dans la suite ce prince se seroit vû exposé à être entièrement dépouillé, si la justice suprême et impériale ne fût venue promptement et efficacement à son aide etc. etc..... Nous enjoignons sérieusement à Votre Majesté, comme Margrave d'Ansbach et Baireuth, en vertu de notre autorité impériale, sous peine d'une amende de 10 Marcks d'or, de remettre aussitôt le chapitre épiscopal d'Eichstädt dans la jouissance de la souveraineté et des droits qui lui appartiennent; de ne plus troubler les Sujets de ce chapitre dans l'accomplissement de leurs devoirs envers leur prince, de casser et annuler toutes les mesures qui ont été prises par la violence, et particulièrement les prestations de serment; d'indemniser le susdit chapitre d'Eichstädt des frais et dommages, et en général de rétablir tout sur l'ancien pied etc. etc.

Cours du change de Francfort, du 19 Mai.

Amsterdam Ct. — Lettres à c/sj 135 3/4. à 2sm 134. 3/4.
Hambourg — Lettres à c/sj. 149 1/2. à 2sm 148 1/2.
Augsbourg — Argent à c/sj 100 1/4.
Vienne — Lettres à c/sj 98. 3/4. à 2sm 98 3/8.
Londres — Lettres à 2sm 148. — Argent à 2sm 147 1/2.
Bâle en écus neufs. — Argent à c/sj. 77. 1/4.
Brême Louisd'or. — Argent à c/sj. 108.

* * A vendre, une très bonne voiture, à la Hongroise, à quatre roues, sur ressorts anglais; s'adresser Freisingergasse, No. 58.